RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CERTIFICAT DE DEPOT
ET DE VERSEMENT DE FONDS

Je soussigné,

- **Me Pascal LE FRIANT,**
  Avocat au Barreau de [redacted] (29000),
  Demeurant [redacted]

Certifie avoir reçu en dépôt, la somme totale de **DEUX MILLE EUROS** (**2 000 €**) répartie comme suit :

- Versement de Monsieur Alain CORBAL d'une somme de 1 400 €, montant ayant été réglé par virement bancaire.
- Versement de Madame Annick CORBEL d'une somme de 600 €, montant ayant été réglé par virement bancaire.

Représentant le capital social en numéraire de la société **2AC** société à responsabilité limitée au capital de 2 000 €, dont le siège social est situé 11 rue Bot On 29410 PLEYBER CHRIST et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées dans les statuts.

Cette somme de 2 000 €, a été déposée dans les caisses de la CARPA (Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats) Ouest Atlantique Bretagne, 23 Boulevard Guist'hau à NANTES (44000) et restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires jusqu'à l'immatriculation de ladite société.

Fait à [redacted] (29000),
En deux exemplaires,
Le 13 août 2025

[redacted]

LE FRIANT AVO
Société d'avocat
1,rue Abel V
Tél.
E-mail : avo